

Conseil d'école n°2 – Procès verbal

Présents :

Équipe enseignante élémentaire : Mme PERNIN (directrice), Mme CHAMPION, Mme GELIN, Mme GAROT (adjointes)

Équipe enseignante maternelle : Mme ECK-POURCHET (directrice)

Équipe municipale : Mme Djemali (maire), Mme Camus (adjointe), M Petiot (adjoint)

Représentants de parents – école élémentaire : Mme Chapuis, Mme Notte, Mme Prevost, M. Bordin

Représentants de parents – école maternelle : Mme Boutaut

Excusés: Mme Meunier (inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Dijon-Sud), Mmes DARDART, BERTET et PASDELOUP (adjointes), Mme Fleurant (maîtresse E, RASED) et Mme BAUDEMONT (psychologue scolaire, RASED), Mme BRETIN (ATSEM), M. Bergeret (représentant des parents d'élèves, école élémentaire), Mme Kreuser, Mme Imboula Beaunoir, Mme Cothenet (représentantes des parents d'élèves, école maternelle).

1. Prévisions des effectifs pour la rentrée 2025

Nous accueillons depuis le 3 février un nouvel élève en classe de CM2.

L'arrivée d'un élève de CE1 est prévue le lundi 10 mars. Il sera scolarisé dans la classe de CP-CE1.

Les effectifs potentiels actualisés pour la rentrée 2025 sont les suivants :

TPS ?	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	7	8	15	15 + 1	14	13 + 1	14	11

La municipalité informe les directrices qu'un élève de PS sera peut-être inscrit à la rentrée prochaine, suite à un emménagement récent dans le village.

Deux nouveaux élèves seront scolarisés en élémentaire lors de l'année scolaire 2025/2026 (un élève en CP et un en CE2).

Cette année, l'école ne devrait pas être concernée par la carte scolaire. La décision définitive sera rendue le 20 février.

Les inscriptions pour la rentrée 2025 aura lieu fin mars, début avril. L'information sera transmise par la mairie et l'école (via le site de l'école et le panneau d'affichage). Les parents des élèves scolarisés cette année en GS devront venir inscrire leur(s) enfant(s) au CP.

2. Projets : bilans et perspectives

Projets réalisés depuis le début de l'année

Bibliothèque :

Les classes d'élémentaire continuent de se rendre une fois par quinzaine à la bibliothèque du village. Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui nous accueillent.

En maternelle, les élèves s'y rendent tous les jeudis matins durant 45min.

Ecole et cinéma :

La classe de CE1-CE2 et les deux classes de maternelle ont bénéficié des deux premières projections (02 décembre et 3 février).

USEP :

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à leur première rencontre USEP le 14 janvier, à Dijon. Il s'agissait d'une rencontre lutte.

La prochaine rencontre est prévue le 11 mars (rencontre escrime).

Les élèves du CP au CE2 participeront à une rencontre balle au capitaine (date à fixer) et se rendront au parc de la Colombière le jeudi 15 mai après-midi pour une rencontre course d'orientation.

Les CM1-CM2 participeront à l'opération nationale « Le P'tit tour à vélo » le 23 mai. Ils se rendront au lac kir en vélo afin d'y rejoindre les autres classes usépiennes. Le retour s'effectuera en train, en lien avec la séquence de travail menée en géographie sur les mobilités et leurs enjeux.

Ils devraient terminer l'année par la rencontre triathlon, début juillet.

En maternelle : une rencontre P'tit bal se déroulera le 08 avril matin au Gymnase des Bourroches et une rencontre athlétisme aura lieu le 05 juin matin au Parc de la Colombière.

Piscine :

Le cycle natation débutera le 8 avril 2025 pour les élèves de CM1-CM2. Ils se rendront à la piscine de Nuits-Saint-Georges. Les séances auront lieu chaque mardi après-midi. Elles seront encadrées par Mme ECK-POURCHET dans le cadre d'un échange de services. Mme GELIN prendra en charge la classe de TPS-PS-MS, Mme PERNIN celle de CE1-CE2.

Les trajets seront financés par la municipalité.

EPS :

Les séances au gymnase de Saulon-la-Chapelle sont terminées.

La rencontre balle ovale s'est finalement déroulée le 15 novembre au stade Jean Morin.

Téléthon :

Le 29 novembre après-midi, l'école a organisé un cross solidaire en faveur de l'AFM-Téléthon. La course s'est déroulée, sous un grand soleil, dans un très bon état d'esprit. Une vente de gâteaux a également été proposée. Nous remercions les parents d'élèves pour leur soutien ainsi que les villageois venus courir aux côtés des enfants.

L'école a ainsi reversé 2 472,60 euros à l'AFM-Téléthon.

Cette manifestation a été permise par l'aide des employés communaux et adjoints et par la mise à disposition de matériel par la municipalité.

Journée internationale des personnes en situation de handicap :

Le 3 décembre 2024, Laure Vayer, membre du comité handisport, est intervenue à l'école pour proposer divers ateliers afin de sensibiliser les élèves à la pratique du sport adapté. Les élèves ont également pu rencontrer Olivier, souffrant de handicap.

De nombreux parents sont venus encadrer les ateliers. Merci à eux.

Atelier sur les écrans :

Les élèves de CE1 et CE2 ont bénéficié d'ateliers sur le bon usage des écrans, le mardi 14 janvier. Ils étaient organisés par le CLAS de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin/Nuits-Saint-Georges.

Résidence d'artiste :

Nous accueillons actuellement à l'école Hugo Capron dans le cadre de la résidence. Le projet a débuté le 24 janvier avec la visite de son atelier et une visite du musée des Beaux-Arts.

Chaque classe aura bénéficié, à l'issue de la résidence, de six séances de travail avec Hugo Capron.

La restitution aura lieu le vendredi 28 mars, après la classe.

Tour du monde :

L'école a accueilli plusieurs « voyageurs ». L'oncle de Mahée et Mélie est venu nous présenter, le temps d'un après-midi, sa vie en Laponie. La tante de Suhayl et Aya, accompagnée de sa famille, nous a fait découvrir le Pérou, lieu où elle vit depuis quelques années.

Nous tenons les remercier chaleureusement ainsi que les parents d'élèves qui nous ont mis en contact.

Les CM ont suivi le Vendée Globe. Leur bateau, engagé dans la course virtuelle, est arrivé à bon port après 84 jours de course.

Le thème du tour du monde continue d'être décliné dans chacune des classes.

Semaines thématiques :

Comme l'an dernier, la classe de CM participera à la SOP. Elle participera également à la semaine de la presse et des médias.

Projet d'échanges avec l'Italie en lien avec le collège « La Champagne » :

Cette année, le collège La Champagne mène un projet d'échanges avec le collège de Guardea, en Italie. Le projet a été étendu à notre classe de CM. Chaque élève a ainsi un correspondant italien. La première phase du projet est terminée. A cette occasion, les élèves français et italiens ont réalisé un livre interactif pour se présenter.

Nous entrons dans la seconde phase qui vise à construire un carnet de voyages des lieux emblématiques à visiter dans la région. La classe de CM fera découvrir aux élèves italiens l'abbaye de Cîteaux. La visite est prévue le mardi 18 mars. Nous nous y rendrons à vélo.

Main à la pâte :

La classe des MS bénéficiera d'une intervention scientifique le 04 avril avec Mme ECK-POURCHET. Il s'agira du 15 avril pour les GS avec Mme PASDELOUP.

Les trois classes d'élémentaire mèneront deux projets en collaboration avec la main à la pâte : projet autour des couleurs pour les élèves du CP au CE2 et « projet « chimie et cuisine » en CM1-CM2. Ces projets seront menés par les enseignantes qui bénéficieront de l'aide de Mme Bon, coordinatrice pour le centre LMAP Dole-Arbois, pour certaines séances. Elle interviendra à l'école les 1^{er} et 15 avril pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 et les 4 et 15 avril pour la classe de CM1-CM2.

Sorties scolaires :

Les trois classes se rendront au château de Bussy-Rabutin le lundi 19 mai.

En maternelle : la classe des MS/GS se rendra à la ferme pédagogique de Francheville le 27 mai toute la journée. Pour les TPS/PS/MS, la classe ira le 19 juin.

Informations supplémentaires :

*La fête des écoles aura lieu le vendredi 27 juin. Le spectacle débutera probablement à 17h30.

*Comme lors de la cérémonie du 11 novembre, les élèves seront invités à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai.

*Le challenge des pistes d'éducation routière aura lieu cette année. Nous sommes en attente de la confirmation de la date.

3. Projet d'école

Le prochain projet d'école concernera la période 2025-2030.

Les axes retenus sont les suivants :

- * Dynamiser les relations des élèves entre eux et les relations avec les partenaires de l'école.
- * Renforcer les fondamentaux en s'appuyant sur des pratiques variées, dynamiques et innovantes.
- * Eveiller les élèves à la notion de bien-être et développer la conscience des besoins de chacun.

4. Point sur la coopérative : dépenses et entrées

Mme Champion, mandataire, présente le bilan de ce premier semestre.

Les dépenses depuis le début de l'année ont permis de financer :

- les trajets en bus pour les sorties scolaires à Nuits-Saint-Georges et les deux sorties à Dijon (art contemporain et résidence d'artiste).
- le forfait SACEM pour les manifestations de cette année.
- les séances « Ecole et cinéma ».
- des bacs de rangement pour la classe de CE1-CE2.
- des petits jeux de cour (élastiques, craies ...) et des mouches pour l'escrime.
- l'intervention du comité handisport.
- l'envoi du colis pour les correspondants italiens.
- un support pour l'activité « pétanque ».

La vente des photos scolaires a été réalisée en début d'année.

Il reste environ 1000€ sur le compte de la coopérative.

Mme Padeloup est mandataire pour la maternelle mais étant absente, Mme ECK-POURCHET présente le bilan de ce premier semestre.

Le solde général est à 3433,24€. Les dépenses depuis le début de l'année concernent des ingrédients pour cuisiner avec les enfants, des livres, des cadeaux (puzzles pour les MS/GS et draisiennes pour les TPS/PS/MS), deux séances de cinéma et des boîtes de rangement.

Les parents se questionnent sur les affiliations à l'USEP et à l'OCCE. En effet, depuis cette année, une section USEP a été créée au sein de l'association des parents d'élèves « Les Moutar'de Cîteaux ». Ils mentionnent que cette double adhésion conduit à des frais doubles. A l'issue de l'année, l'équipe enseignante souhaite conserver la seule affiliation à l'USEP, qui permet également de gérer les ressources financières de l'école.

La parole est donnée aux membres de l'association « Les Moutar de Cîteaux ».

Les recettes sont les suivantes :

- soirée Halloween : 634€
- vente de fromages : 197€
- marché de Noël : 1300€
- vente de galettes : cette vente n'a pas bien fonctionné. Aucun bénéfice n'a été réalisé.

L'association de parents pourra payer la totalité des voyages scolaires. Nous sommes en attente du montant des subventions concernant la sortie de fin d'année des maternelles.

5. Point « sécurité »

Actuellement, le territoire national est toujours placé en vigilance « urgence-attentat ».

Le second exercice PPMS a eu lieu le mardi 11 février. Il s'est déroulé dans le calme. Plusieurs représentants de la mairie étaient présents pour vérifier son bon déroulement.

Un nouvel exercice « incendie » sera réalisé avant la fin de l'année.

La commission de sécurité doit passer le 27 février 2025 par le biais de la société APAV. Il reste à changer quelques éléments (plan d'évacuation ...).

Une visite téléphonique s'est déroulée : les postes informatiques seront changés et des prises seront supprimées, des propositions concernant les travaux seront faites en 2026.

Une demande conjointe des deux directrices est formulée afin de savoir si les registres et rapports ont été mis à jour. Il est également demandé s'il serait possible de les consulter, puisque ces derniers sont en mairie. Mr Petiot propose d'accompagner les directrices pour consulter le registre sécurité.

Les documents à consulter sont les suivants :

- le DTA
- les fiches de données de sécurité (fiches des produits chimiques utilisés dans l'école pour le nettoyage des locaux)
- les PV de la commission de sécurité
- les rapports de contrôle et de vérification des moyens d'extinction
- les rapports de contrôle et de vérification des équipements d'alarme incendie
- les rapports de contrôle et de vérification des installations électriques
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de gaz
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de désenfumage
- les rapports de contrôle et de vérification des installations de chauffage
- le registre des équipements sportifs
- une copie du rapport relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur.

6. Programme pHARe

Les enseignantes de CE2, CM1 et CM2 ont fait passer dans les classes les questionnaires d'auto-évaluation sur le harcèlement scolaire (questionnaires déployés par le ministère de l'Education Nationale). Une fois la cotation des questionnaires réalisée, quelques situations appelaient à une vigilance particulière. L'équipe enseignante est intervenue en ce sens.

Les trois classes de l'élémentaire ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Plusieurs ateliers étaient proposés aux élèves : saynètes, arbre des compliments, « L'empathie, qu'est-ce que c'est ? », affiches.

7. Demande de travaux

Une lumière extérieure a été posée dans la cour de l'élémentaire. Les tables ont été montées également. Une installation « anti-pince doigt » a été mise dans les toilettes de l'école maternelle, du ciment a été ajouté dans la cour de récréation pour combler quelques fissures, des porte-manteaux ont été fixés dans la cuisine. Les draisiennes et les bancs ont été montés, du papier peint a été recollé dans le bureau de la direction. Nous remercions la municipalité.

Du côté de l'école maternelle, quelques petites vérifications sont nécessaires :

- La chasse d'eau est à vérifier parce que l'eau ne se remplit plus. Un employé communal passera dans les prochains jours.
- Un volet ne fonctionne pas. Il a été démonté mais le problème n'a pas été trouvé.
- La cour de récréation s'abîme de jour en jour en maternelle. Du gazon synthétique sera mis.

Du côté de l'école élémentaire quelques petites vérifications sont nécessaires :

- La réalisation du nouvel exercice PPMS a montré la nécessité de bénéficier de films occultants sur les fenêtres du bureau de direction (lieu emprunté pour l'évacuation) : à regarder.
- La « rainurage » du sol devant l'entrée du presbytère a-t-il été réalisé ? Aucun aménagement n'a été réalisé mais cela ne glisse plus.
- Des fissures, probablement liées aux intempéries de ces derniers mois, apparaissent très nettement sur la

façade du presbytère. La municipalité a entrepris les démarches. Un devis a été fait, c'est en attente.

- Dans le presbytère, le chauffage est difficilement réglable. Dans la classe du haut, il manque une vanne thermostatique sur l'un des radiateurs. Toutefois, le fait d'ouvrir et de fermer chaque radiateur régulièrement permet de réguler la température.

-Des petits « graviers » tombent du plafond sur certaines tables en fond de class, dans la salle du bas du presbytère. M. Petiot va procéder à une vérification.

Après la réalisation d'un sondage, peu d'élèves resteront au périscolaire le 28 mars, jour prévu pour la restitution du projet de résidence d'artiste. Pourrons-nous occuper la SAUM à partir de 17h (pour la préparation puis la restitution) ? La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Goerges sera prévenue et la restitution pourra s'y dérouler. L'invitation sera envoyée, la restitution aura lieu à 17h30.

Le rapatriement des vélos pour le « P tit Tour à vélo » pourra-t-il être assuré par M. Petiot (23 mai) ? Mr Petiot et la municipalité donnent leur accord pour que les vélos soient acheminés entre le lac Kir et l'école. Nous les remercions.

En avril dernier, les écoles ont été dotées d'un nouveau photocopieur. Il permet les impressions en couleurs. Le nombre de photocopies octroyées à l'école n'était pas bloqué, afin d'évaluer les besoins de l'équipe enseignante.

Suite à la réception de la première facture du nouvel abonnement qui laissait apparaître un dépassement du nombre de photocopies autorisées par le contrat, une restriction a été mise en place autorisant 1430 copies pour les 3 classes d'élémentaire entre le 16 janvier et le 16 avril (soit 0,5 photocopie par jour et par enfant). Les deux classes de l'école maternelle dispose également de 1430 photocopies pour la même période.

Actuellement, le compte « photocopies » de l'école élémentaire est bloqué. Plus aucune impression n'est possible depuis le 6 février.

Le prestataire n'a pas prévenu du dépassement. La personne responsable est en arrêt maladie, Mme le Maire est en attente d'un retour de sa part visant à avoir des précisions sur ce dépassement. De plus, suite à un litige avec le prestataire précédent nécessitant une régularisation, le coût « photocopies » pour les écoles s'élèverait à environ 10 000€ par mois. Les directrices essaieront, dans l'attente d'un retour du prestataire actuel, de fournir à la mairie les relevés depuis la mise en service du photocopieur. Ainsi, des comparaisons avec les années passées pourront être effectuées. Des problèmes de toners sont apparus : les membres du conseil se posent la question de l'adéquation avec le nombre de copies : l'imprimante indiquait « cartouche vide » alors que ce n'était pas le cas.

8. Services périscolaires

Le service périscolaire a été invité lors de ce conseil d'école mais a décliné l'invitation.

Plusieurs parents ont manifesté leurs inquiétudes face aux changements multiples survenus ces dernières semaines au sein de l'équipe du périscolaire.

Les directrices des écoles ainsi que Mme Le Maire et Mme Camus (adjointe) rencontreront les responsables Mme Samson et M Bourgeon le jeudi 13 mars pour évoquer avec eux diverses problématiques. Les parents d'élèves demandent à être présents également à cette réunion.

Les animateurs périscolaires font régulièrement part du comportement compliqué de certains élèves.

Les parents se questionnent sur les changements incessants de responsable du site de Corcelles-lès-Cîteaux. Ils remarquent également un « turn over » important des animateurs, rendant la continuité difficile.

Plusieurs courriels ont été transmis aux parents délégués. Ils seront transmis aux services de la Communauté de Communes.

Mme le Maire propose de rencontrer le directeur de la Communauté de Communes : Mr Grapin. Des équipements seraient nécessaires.

Les parents d'élèves indiquent qu'ils enverront un courrier en ce sens. Mme Le Maire soutiendra la démarche.

9. Questions soumises au conseil d'école et informations de la municipalité

La mairie alloue 50€ par enfant scolarisé à l'école pour l'achat de fournitures scolaires (cahiers, classeurs ...).
4165 € ont été dépensés depuis aout 2024 : le budget est à voir et peut être modulé.

Pour le budget 2024, les dépenses complémentaires ont été les suivantes :

- Ordinateur maternelle : 489 €
- Mobilier écoles élémentaire (16 tables pour les CP) et maternelle (2 bancs et 4 chaises) : 2312 €
- VPI : 2443 €
- Changement de serrure : 1492 €
- Transport car (trajets au gymnase et à la piscine et trajet à Dijon pour le comité handisport) : 1765 €
- Divers accessoires : 381 €

En résumé, le montant des achats supplémentaires s'élève à 8832 €.

En 2024, les dépenses liées à l'école s'élèvent donc à 13 782 €.

La séance est levée à 20h10

Fait à Corcelles-lès-Cîteaux, le 18 février 2025.

Directrice de l'école élémentaire,
Amandine PERNIN

Amandine Pernin


Directrice de l'école maternelle,
Natacha ECK-POURCHET

